



L'INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

PUBLIC

- Élu·e·s des CSE, délégué·e·s syndicaux·ales

OBJECTIFS

- Connaître la législation en vigueur et les obligations de l'employeur
- Comprendre l'Index de l'égalité femmes-hommes

MODALITÉS

- Cas pratiques
- Présentiel privilégié

DURÉE

A partir de 2 heures

GRATUIT

Grâce aux soutiens de nos partenaires



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Cofinancé par
l'Union européenne

Possibilité d'adapter
tous les modules
sur demande

PROGRAMME

Rappel du cadre législatif

- Les lois sur l'égalité professionnelle
- Les obligations relatives à l'index de l'égalité femmes-hommes

Points forts et points de vigilance

Cas pratiques

- Comprendre l'outil et vérifier les données
- Décomposer le score de l'Index

Actions à mettre en place

- Les domaines d'actions possibles
- Formaliser des actions concrètes en lien avec l'index de l'égalité

SECTEURS D'INTERVENTIONS :

AUVERGNE-RHONE-ALPES

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BRETAGNE

GRAND EST

HAUTS-DE-FRANCE

NOUVELLE-AQUITAINE

OCCITANIE

VAL D'OISE



03 80 43 28 34

fete@accordegalite.org

FETE
Femmes Egalité Emploi